



Certification Employeur Inclusif



L'inclusion comme gage de votre réussite!

La "Certification Employeur Inclusif" permet de vous distinguer comme une organisation où diversité et égalité sont moteurs de succès, où chaque talent peut atteindre son plein potentiel et où l'inclusion est la norme, pas l'exception...

Pourquoi?

- Améliorer votre image de marque
- Attirer des talents diversifiés
- Contribuer à la satisfaction et à la rétention de vos employés
- Enrichir la culture de l'inclusion au sein de votre organisation

Comment?

- Un premier diagnostic de vos pratiques RH
- Une analyse approfondie et complète de tous les résultats recueillis
- Un plan d'action personnalisé qui vise à renforcer les pratiques inclusives dans votre organisation



VISION TRAVAIL

CENTRES-CONSEILS EN EMPLOI

vision-travail.qc.ca

Pour toute information:

Michel Therrien, directeur général adjoint

1, rue du Terminus Est, bureau RC 01

Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 3B5

819.797-0822 p. 223 | michel.therrien@vision-travail.qc.ca



Les 8 étapes de la Certification Employeur Inclusif.



ÉTAPE 1

Rencontre de préparation

La première rencontre permet d'ouvrir le dialogue entre la haute direction, le département RH et les gestionnaires pour établir les bases de la certification.



ÉTAPE 5

Observations physiques

Permet de valider le diagnostic effectué des pratiques RH par des observations sur les lieux de travail. Évalue les préjugés inconscients qui peuvent freiner l'ÉDI.



ÉTAPE 2

Cueillette des données

Invite l'employeur à faire un auto-examen de 5 critères : gouvernance et leadership, culture et valeurs, pratiques de recrutement, pratiques de gestion RH, mesures et suivis.



ÉTAPE 6

Présentation des résultats

Présente les résultats de l'analyse et propose des pistes d'amélioration en matière d'inclusion.



ÉTAPE 3

Sondage auprès des employés

Cette étape vise à prendre le pouls des équipes de travail pour connaître leur perception des pratiques ÉDI actuelles de l'employeur.



ÉTAPE 7

Formation et plan d'action

Fournit des outils concrets qui permettront d'inscrire la diversité et l'inclusion dans l'ADN de l'organisation.



ÉTAPE 4

Diagnostic des pratiques RH

Elle donne une vue globale de la gestion actuelle en matière d'ÉDI, identifie les points forts et points à améliorer, et finalement, sert à planifier l'étape 5.



ÉTAPE 8

Certification et reconnaissance

L'employeur reçoit sa "Certification Employeur Inclusif". Cette reconnaissance publique le distingue parmi les meilleurs de son industrie en matière d'ÉDI.